

**ANNEXE 6 : TABLEAUX DE SYNTHÈSE DES PRINCIPALES MESURES EN FAVEUR  
DE L'ENVIRONNEMENT**

Tableau 1 : Synthèse des impacts et mesures en faveur de l'environnement en phase chantier

Thématique concernée	Effets du projet en phase travaux	Type de mesure	Mesure
<b>MILIEU PHYSIQUE</b>			
Climat	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Topographie et géologie	Projet excédentaire en matériaux	R	Réemploi des matériaux excédentaires pour les modelés paysagers puis évacuation vers des sites agréés pour leur valorisation, réhabilitation ou mise en dépôt
Eaux souterraines	Risque de pollution accidentelle	R R	Mise en place d'un réseau d'assainissement provisoire dans les emprises du réseau d'assainissement définitif Rédaction d'une Notice de Respect des Entreprises avec consignes strictes
Eaux superficielles	Risque de pollution	R R	Mise en place d'un réseau d'assainissement provisoire dans les emprises du réseau d'assainissement définitif Rédaction d'une Notice de Respect des Entreprises avec consignes strictes
	Interruption temporaire des écoulements	R	Maintien des écoulements naturels
Risques naturels	Non aggravation du risque par le stockage des matériaux et installations de chantier	R	Implantation des installations de chantier hors zone inondable
<b>MILIEU NATUREL</b>			
Habitats naturels et flore	Consommation d'habitats naturels d'intérêt faible à moyen liée aux nouvelles emprises ; Développement et dispersion des espèces envahissantes ; Pollutions liées aux engins, aux matériaux utilisés ou à la plateforme chantier.	E	Déterminer préalablement et délimiter les emprises chantier
		E	Mise en défens des habitats sensibles et des secteurs abritant des enjeux écologiques
		R	Mise en place d'un réseau d'assainissement provisoire
		R	Mise en place de dispositifs de prévention et de traitement des pollutions accidentelles et diffuses durant le chantier
		R	Gestion des déchets du chantier
		R	Limiter la dispersion de poussière en humidifiant le sol lors d'épisodes secs
		R	Limiter la propagation d'espèces végétales envahissantes
		R	Rétablir et renforcer la ripisylve au niveau de l'Arc (confortement de la ripisylve)
Faune	Destruction des habitats des insectes saproxylophages (chênes âgés), des reptiles, des amphibiens, des oiseaux, des chiroptères (gîtes potentiels dans la ripisylve) et des mammifères ; Destruction d'individus (principalement lors du défrichage et du terrassement) ; Perturbations de la qualité des eaux des milieux aquatiques ; Dérangement lié au bruit, aux vibrations, à la lumière et risques de collisions.	E	Mise en défens des habitats sensibles et des secteurs abritant des enjeux écologiques
		R	Adaptation du calendrier des travaux à la phénologie des espèces
		R	Mise en place d'un réseau d'assainissement provisoire
		R	Mise en place de dispositifs de prévention et de traitement des pollutions accidentelles et diffuses durant le chantier
		R	Capture et déplacement d'espèces protégées
Continuités écologiques	Affaiblissement de la continuité écologique formée par l'Arc Destruction de corridors de déplacement locaux (haies)	E	Déterminer préalablement et délimiter les emprises chantier
		E	Mise en défens des habitats sensibles et des secteurs abritant des enjeux écologiques

Thématique concernée	Effets du projet en phase travaux	Type de mesure	Mesure
<b>MILIEU HUMAIN ET CADRE DE VIE</b>			
Démographie	Nuisances (bruit, émissions de poussières) pour les habitations les plus proches	E	Choix du tracé (éloignement maximum du projet du front bâti)
		R	Limitation du bruit des travaux (horaires travaux, engins homologués)
		R	Limitation des émissions de poussières (arrosage, limitation des travaux par grand vent, bâchage des camions, vitesse limitée)
Occupation du sol et bâti	Emprise du chantier sur des parcelles agricoles et des zones naturelles Emprise du chantier sur des habitations	E	Choix du tracé (éloignement maximum du projet du front bâti)
Activités économiques	Occupation partielle ou totale de parcelles agricoles pour des dépôts de matériaux provisoires Interruption ou modification de dessertes agricoles Coupures d'éventuels réseaux de drainage et d'irrigation Projections de poussières Diminution de la fréquentation des commerces (accès modifiés, temps de parcours rallongés)	E	Définition préalable des emprises du chantier et réduction des emprises au strict minimum nécessaire
		E	Mise en défens des cultures à forte valeur ajoutée (vergers)
		R	Déviations et raccordement des réseaux d'irrigation ou de drainage avant les travaux
		R	Maintien des circulations agricoles existantes par des aménagements provisoires
		R	Limitation des émissions de poussières (arrosage, limitation des travaux par grand vent, bâchage des camions, vitesse limitée)
Risques industriels ou technologiques, sites et sols pollués	Découverte éventuelle de sols pollués au cours des travaux	R	Mise en place d'itinéraires de substitution (et d'une signalisation adaptée) pour accéder aux commerces
		R	Mise en œuvre d'un traitement spécifique suite à la découverte éventuelle de sites pollués au cours de travaux
Axes de déplacement, modes doux et principaux réseaux	Modifications temporaires des circulations	R	Mise en place de déviations provisoires
	Interruption temporaire de la circulation ferroviaire	R	Information des riverains
	Impacts sur les réseaux techniques existants	R	Proposition de mise en place d'un service de bus
Qualité de l'air	Poussières générées par la circulation des engins de chantier	R	Dévoisement réseaux, rétablissements provisoires
Ambiance sonore	Nuisances temporaires dues aux activités de chantier et aux engins	R	Arrosage des pistes par jours de vent
		R	Utilisation d'engins homologués
		R	Adaptation des horaires de chantier
<b>PAYSAGE, PATRIMOINE, TOURISME ET LOISIRS</b>			
Paysage	Nuisances visuelles temporaires dues aux activités de chantier	E	Evitement des boisements et des espaces d'arboriculture au maximum
Patrimoine archéologique	Risque de découverte fortuite	E	Arrêt du chantier et déclaration immédiate aux autorités
Patrimoine culturel	Nuisances visuelles vis-à-vis du Mémorial du Camp des Milles	R	Intégration continue des demandes de l'ABF et définition des mesures paysagères
Tourisme et loisirs	Perturbations des itinéraires de promenade et de l'ambiance rurale par la création de nuisances (bruit, émissions de poussières)	R	Maintien autant que possible des circulations et des dessertes locales en phase travaux
		R	Limitation des poussières et du bruit issus des travaux

Tableau 2: Synthèse des impacts et mesures en faveur de l'environnement en phase d'exploitation

Thématique concernée	Effets du projet en phase exploitation	Type de mesure	Mesure
<b>MILIEU PHYSIQUE</b>			
Topographie et géologie	Modification de la topographie du site	E	Profil en long rasant au maximum
		R	Aménagements paysagers
Eaux souterraines	Risque de pollutions	R	Utilisation limitée des produits phytosanitaires et des sels de déverglaçage
Eaux superficielles		R	Mise en place d'un réseau d'assainissement
Eaux superficielles	Interruption des écoulements	R	Maintien des écoulements naturels par OH
Risques naturels	Aggravation du risque d'inondation	R	Cette thématique sera traitée dans le cadre du dossier Loi de l'Eau
<b>MILIEU NATUREL</b>			
Habitats naturels et flore	Consommation d'habitats naturels d'intérêt faible à moyen liée aux nouvelles emprises Dégradation des milieux proches de la section routière en cas d'entretien trop intensif	R	Gérer les talus de manière écologique
		R	Nettoyer les déchets des bords de route en phase exploitation
Faune	Destruction des habitats d'espèces protégées, des reptiles, des amphibiens, des oiseaux, des chiroptères (gîtes potentiels dans la ripisylve) et des mammifères Perturbations de la qualité des eaux des milieux aquatiques (pollutions routières) Dérangement lié au bruit, aux vibrations, à la lumière Augmentation de la mortalité par collisions	R	Rétablir et renforcer la ripisylve au niveau de l'Arc
		R	Limiter la pollution lumineuse le long de la route en phase exploitation
		R	Nettoyer les déchets des bords de route en phase exploitation
<b>MILIEU HUMAIN ET CADRE DE VIE</b>			
Occupation du sol et bâti	Emprise du chantier sur des parcelles agricoles et des zones naturelles Emprise du chantier sur des habitations	R	Acquisition des terrains qui se trouvent sous les emprises du projet
Activités économiques	Emprise sur des terres agricoles Déstructuration du parcellaire agricole Modification des accès aux parcelles agricoles ; Perte de visibilité des commerces dans le centre du village entraînant une baisse de fréquentation ; Amélioration du cadre de vie (diminution du trafic) pouvant être favorable à certains commerces.	R	Acquisition des terrains agricoles
		R	Remise en état des parcelles utilisables pour l'agriculture
		R	Rétablissement des dessertes agricoles
		R	Rétablissement des éventuels réseaux d'irrigation et de drainage impactés
Risques industriels ou technologiques, sites et sols pollués	Risque de pollution par déversement accidentel de produits dangereux dans un secteur agricole ou au niveau de zones écologiques sensibles	R	Mise en place d'une signalisation informant les usagers de la déviation des commerces présents dans le village
		R	Mise en place de dispositifs de retenue
Axes de déplacement, modes doux et principaux réseaux	Modification des circulations et de certains accès	R	Rétablissement des accès Aménagement d'un nouveau giratoire, entrée de ville centrale
	Report du trafic de transit sur le contournement – Réduction du transit en traversée de village – Amélioration des conditions de sécurités	Sans objet	Sans objet
Qualité de l'air	Réduction des nuisances dans la traversée du village	Sans objet	Sans objet
Ambiance sonore	Dépassements des seuils réglementaires pour les bâtiments sensibles au bruit	R	Mise en place éventuelle de protections acoustiques au droit des bâtis concernés (selon résultat de l'étude acoustique)
	Réduction des nuisances dans la traversée du village	Sans objet	Sans objet
<b>PAYSAGE, PATRIMOINE, TOURISME ET LOISIRS</b>			
Paysage	Modification de l'ambiance paysagère actuelle (caractère agricole)	R	Intégration des bassins dans la topographie et insertion paysagère
	Modification de la perception paysagère par les habitations situées en bordure du projet	R	Végétalisation et plantations de la nouvelle entrée de village (giratoire)

Thématique concernée	Effets du projet en phase exploitation	Type de mesure	Mesure
	Impact paysager des ouvrages de franchissements et du nouveau giratoire Impact visuel des écrans acoustiques	R	Reconstitution et renforcement de boisements de ripisylves
		R	Aménagements de modelés paysagers
Patrimoine culturel	Nuisances visuelles vis-à-vis du Mémorial du Camp des Milles	R	Intégration continue des demandes de l'ABF et définition des mesures paysagères
Tourisme et loisirs	Diminution potentielle de la fréquentation touristique du centre du village par manque de visibilité (position excentrée vis-à-vis de la déviation) ; Perturbations des itinéraires de promenade et de l'ambiance rurale ; L'amélioration des conditions de circulations en période estivale constitue une incidence positive pour l'attrait touristique	R	Favoriser l'attractivité du centre du village (réaménagement paysager de l'entrée du village et mise en place d'une signalisation spécifique) ;
		R	Création d'une voie « modes de déplacement doux »
		R	Réalisation d'aménagements paysagers offrant un environnement propice aux activités de plein air (promenade, vélo, etc.)